

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN SOCIOLOGIE

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2019/A017

Date limite du dépôt des candidatures : 28/02/2019

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2019

Descriptif du poste

Académique temps plein dans le domaine de la sociologie participant à part entière à l'ensemble des tâches d'encadrement (enseignement, encadrement de mémorants et de doctorants), de recherche et administratives du Département des sciences sociales et sciences du travail de la Faculté de Philosophie et sciences sociales. Une expertise scientifique dans le domaine des sciences sociales attestée par des publications de haut niveau est demandée. Le ou la candidat(e) aura un excellent niveau à la fois en français et en anglais, lui permettant à terme d'enseigner dans chacune de ces langues. Elle/Il devra contribuer au rayonnement international, aux plans scientifique et académique, de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Le/La candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à postuler à un grant de l'European Research Council (ERC) ainsi qu'à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe, etc ...) lui permettant de développer ses recherches. A cet effet il bénéficiera du soutien du Département Recherche de l'ULB.

Domaine de recherche : Sociologie

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Description des objectifs pédagogiques et scientifiques : Cette chaire en sociologie proposera d'abord des enseignements portant sur les méthodes qualitatives de recherche. Elle comprend trois enseignements différents, dont l'un devra être enseigné deux fois chaque année. Deux de ces cours sont déjà inscrits au programme, à savoir [a] un enseignement en méthodologie de l'entretien de recherche, qui devra être assuré à la fois sur le campus de l'ulb à Bruxelles et en soirée sur le campus de l'ulb à Charleroi [b] un enseignement articulé au stage d'immersion du master en sociologie. Les candidat(e)s seront invités à formuler une autre proposition de cours originale dans un domaine de la sociologie pertinent pour le département de sciences sociales et sciences du travail. Enfin, pour ce qui est du volet de la recherche comprise dans la charge, le ou la candidat(e) devra déployer une recherche relevant d'un domaine de la sociologie susceptible de s'articuler aux principaux axes de recherche déjà présents dans les centres de recherche de l'Institut de Sociologie (<http://is.ulb.ac.be>), et promouvoir des recherches doctorales et postdoctorales s'inscrivant dans cette perspective.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- Méthodologie de l'entretien (Théorie, 24h à Bruxelles et 24h en soirée à Charleroi), niveau BA (Bruxelles) et MA (Charleroi).
- Stage d'immersion en sociologie (Séminaire, 24h ; Travaux personnels), niveau MA.

Titre requis

Le/la candidat(e) sera Docteur à thèse, de préférence en sociologie.

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Joël Noret, Président du département des sciences sociales et des sciences du travail (téléphone : +32 2 650 34 22 – courriel : jnoret@ulb.ac.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : (SPES.philoscsoc@ulb.ac.be).

Il contiendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- Les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans
- Un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- Une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de premier assistant si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis moins de huit ans (au 1er octobre de l'année de la nomination). Si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis au moins huit ans, au 1er octobre de l'année de la nomination, la nomination se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé.e.s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur.e.

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.